

La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE
Le Bourg - 81140 PENNE
Responsable de publication :
Jean-Luc Kretz
Ont participé à ce numéro :
Commission communication
Commissions municipales
Associations

N°10 - 1^{er} Trimestre 2019 - 11 Janvier

Bulletin d'informations municipal



SOMMAIRE

Page 1

ÉDITO : Le mot du Maire

Pages 2 à 6

Information communales

Salle des fêtes

Travaux, Projets

Pages 7

PETR

Page 8 à 9

Dév. Durable - 4C

Page 10

Associations

Brèves, Etat civil

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11
Fax : 05-63-56-39-40
Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : www.mairie-penne-tarn.fr
Horaires d'ouverture : 9h00-12h00
« lundi mardi jeudi vendredi » et
14h00-17h00 « lundi vendredi »
(fermé le mercredi et week-end)

Office Tourisme : 05 63 56 36 68
Site : www.cordessurciel.fr

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)
☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)
☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

☎ : 17

ÉDITO

Le mot du Maire

Je voudrais adresser, au nom de vous tous, des remerciements.

D'abord, à l'ensemble du personnel de notre commune car sans l'investissement et les intentions de chacun d'eux, notre vie quotidienne sur la commune ne serait pas ce qu'elle est.

Vous savez sans doute que l'organisation du secrétariat a été modifiée. Delphine nous quittera fin janvier. Ce sont Cynthia Carbonnel en poste depuis un mois et Céline El Ouahdani qui travailleront auprès de Marie-Hélène. Nous leur souhaitons la bienvenue et saluons chaleureusement Delphine pour sa gentillesse et son professionnalisme qui forcément, nous manqueront.

Et puis Nadir, que nous n'oublions pas et à qui j'adresse en votre nom notre amitié et notre impatience de le revoir en forme.

Je voudrais aussi saluer les équipes qui ont permis les formidables réussites qu'ont été la fête de Penne et les cérémonies du 11 novembre. Elles ont su rassembler tant de monde mélangé. Merci à tous et bravo !

La salle des fêtes est mise en chantier depuis le 7 janvier. Les travaux devront durer environ quatre mois, quatre mois durant lesquels aucune manifestation ou utilisation n'est possible. C'est pourquoi nous avons choisi de reporter le traditionnel pot du maire au printemps prochain.

Pour faire écho aux mouvements qui agitent actuellement notre pays, l'Association des Maires Ruraux de France a proposé de mettre en place dans les mairies un cahier de doléance afin de recenser les idées, propositions, revendications. Vous êtes invités à y participer.

Je veux signaler aussi l'importance pour la vie de notre commune de l'installation d'Agnès Plantade, infirmière à la maison commune de Penne, et aussi celle de Vincent Plantade dont le garage est installé à l'ancienne scierie de son grand-père.

Enfin, je vous adresse au nom du conseil municipal tous mes vœux de santé et bonheur pour cette année nouvelle.

Bien à vous

Le Maire, Jean-Luc KRETZ

Ordre du jour des conseils municipaux de 2nd semestre 2018 (les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune) :

CM 14 septembre 2018 - Ordre du jour :

Délibérations :

- Défense incendie
- Modification du règlement de l'eau
- Annulations de titres
- Fonctionnement syndicat transport
- Subvention Familles Rurales
- Convention d'occupation de la parcelle BS139 à titre révocable

Informations diverses :

Informations diverses (dont 4C)

Lettre info

Point sur commission urbanisme

Service enlèvement encombrants à créer.

Questions diverses

CM 19 octobre 2018 - Ordre du jour :

Délibérations :

- Défense incendie
- Attributions marchés
- Emprunt pour travaux
- Décisions modificatives des budgets
- Mise à disposition d'un local

- Occupation du domaine public
- Compétence eau/assainissement
- Délégué à la protection des données

Informations diverses :

Installation infirmière

Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Point sur Grand Site

Questions diverses

CM 11 novembre 2018 - Ordre du jour :

Délibérations :

- Ouverture de poste administratif

Questions diverses

CM 7 décembre 2018 - Ordre du jour :

Délibérations :

- Achat/échange de terrains
- Attribution marché salle polyvalente
- Approbation CLECT
- Décisions modificatives des budgets
- Abandon de captages

Informations diverses :

Point sur le maillage

Balladines

Questions diverses

TRAVAUX—VOIRIE COMMUNALE

Travaux d'entretien commune :

- Cimetière de Roussergues : les murets devant l'église ont été remontés ainsi que le mur de l'entrée du cimetière. Merci à Eric Delpech qui a aidé Nadir (employé communal) et Serge, jusqu'à remettre en place ace les grosses pierres de la grande croix en face du lavoir et à les consolider.

... Nous souhaitons par ailleurs un prompt rétablissement à Nadir en attendant de le retrouver parmi nous prochainement.

Voirie - Travaux en régie municipale :

- Réfection du chemin de l'église de St Pantaléon
- Rebouchage en gravette des chemins de Régy à Verdeille, du chemin de Moncéré, ainsi que le chemin



du Maquis d'Ornano

- Réfection par technique de broyage du chemin de l'ancienne école de Moncéré

Voirie communale - Travaux :

- Chemin de la gare ; curage des fossés, dérèglement d'accotement et pose d'un enduit Tri Couches à émulsion de bitume gravillonné pour un montant de 14184 €HT (Entreprise SARL Didier Maffre travaux publics & COLAS en charge des travaux)
- Chemin du fond du Plô ; curage des fossés, dérèglement des accotements et nettoyage du chemin pour un montant de 1728 €HT (Entreprise SARL Didier Maffre travaux publics), pose d'enduit Tri Couches pour un montant de 8397 € HT (Entreprise COLAS)

Serge Maffre

Local EVS/Famille Rurale

Le local de l'ancienne salle de classe est utilisé par la chorale, par Famille Rurale et l'EVS, (convention 4C) mais aussi et surtout par les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Depuis la délégation de la compétence scolaire, en janvier 2013, ce local est administré par la 4C, responsable des locaux scolaires des quatre écoles du territoire.

Il se trouve que, en tout cas momentanément, l'organisatrice des NAP a souhaité pouvoir occuper entièrement ce local (fabrication lourde et encombrante de décors et costumes pour le carnaval). En concertation avec l'association la mairie a donc naturellement proposé à Famille Rurale l'utilisation de l'ancien OT comme elle l'avait d'ailleurs déjà fait sans succès en ce début d'année scolaire.

Donc, ne cherchez pas, l'EVS Famille Rurale est bien toujours là, au centre cette fois-ci !

Salle des fêtes

Les travaux commencent avec quelques mois de retard suite à un appel d'offres infructueux sur certains lots. (Les entreprises locales Gillet, Puype et Lefranc ont été sollicitées, elles n'ont pas souhaité participer).

Que va-t-on y faire ?

Pour l'instant :

Tout ce qui concerne l'amélioration des performances énergétiques et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR). En effet ce sont uniquement sur ces deux critères que ce dossier pouvait obtenir les aides du Fond de Soutien à l'Investissement Public Local. (Etat, Région, Département)

En clair les travaux concernent :

- le remplacement des menuiseries extérieures, y compris le déplacement des menuiseries du local 3° âge à l'aplomb du balcon, ce qui fait gagner quelques M2
- l'aménagement du local 3°âge en cuisine opérationnelle (suppression cheminée)
- toiture : réfection et isolation par panneaux isolants de toiture + panneaux intérieurs
- isolation thermique du bâtiment par l'extérieur et bardage bois mélèze vertical (identique à celui de la maison partagée)
- amélioration du système de chauffage
- restructuration des sanitaires pour accessibilité PMR avec fermeture de l'auvent 3°âge actuel et création d'un local rangement
- peinture, éclairage, alarme.
- Création baie vitrée côté château (au-dessus de la scène)

Le montant total du projet

⇒ Montant total : **299 065 HT pour les travaux** (lot 4 menuiseries en cours de négociation)

⇒ + **25 068 HT pour la maîtrise d'œuvre** réparti comme suit 56% pour l'architecte et 44% pour le bureau d'étude IDET

⇒ + **2400 HT coordinateur SPS**

Le montant des aides et subventions est égal à 75% du montant des travaux (reste à charge commune 85288 €) :

◇ DETR : 109 605 € + Région : 8 280 € + Département : 45 000 € + FEDER : 70 000 €

Que peut-on y faire ensuite ?

Dès ce début d'année, nous allons mettre en place une réunion de concertation avec l'ensemble des partenaires-utilisateurs actuels et potentiels afin de définir des orientations d'aménagements et équipements intérieurs. Tous ceux qui le souhaitent pourront participer.

Une fois ces choix effectués et chiffrés par un professionnel, les élus concernés partiront (comme chaque fois) à la recherche des aides possibles pour la réalisation.

Et alors là... patience... je rappelle juste qu'il nous a fallu attendre plus de 18 mois pour avoir l'aval de toutes les subventions de cette première tranche.

Philippe Delabre

Chantiers divers et soutien à Projets

Les toitures et isolation des logements communaux de l'ancienne poste (entreprise Gillet) et de Roussergues (entreprise Lefranc) seront refaits dès ce début d'année.

Coût environ 25 000 euros HT par toiture.

Pas de subvention obtenue sur ces travaux.

Local de stockage aux encombrants

Des premiers devis avaient été rassemblés sur la base d'un premier projet de bâtiment qui comprenait des locaux de stockage des copeaux et des véhicules. Ce projet est en réflexion. Nous finalisons ces prochains mois l'achat des différentes parcelles situées aux encombrants et réfléchissons à un aménagement du site entre TRYFIL, la construction de la bâche de reprise (eau) et son périmètre de protection et ce local de stockage.

Et la culture dans tout ça ?

Nous n'oublions pas le rôle important, amusant-intéressant-poétique que joue le Mirabilia Muséum, ni le livre-mémoire de Penne « en gestation » de Pierre, auquel le Conseil a apporté un soutien conséquent.

Nous soutenons le projet Balladine, et, plus modestement, la chorale de Penne (avec la 4C), Famille Rurale (avec la 4C).

Chaque fois, nous essayons de répondre à vos demandes associatives de soutien matériel et/ou financier, comme nous le pouvons.

GRAND SITE OCCITANIE

Dans le cadre de la fusion des régions, la politique de soutien vis-à-vis des territoires locaux devait évoluer. Début d'année 2018, une candidature commune à Bruniquel, Castelnau-de-Montmiral, Cordes-sur-Ciel, Penne et Puycelsi a été portée et retenue. Ainsi les conventions ont pu être signées suite à la commission permanente de la Région du 13 Avril 2018.

Les objectifs de la Région sont centrés sur la pérennisation de la qualité de vie dans des zones géographiques structurantes sur l'ensemble de son territoire. Seul 40 grands sites seront créés à termes sur la Région Occitanie. Ces objectifs permettront de :

- Favoriser le développement de l'activité
- Pérenniser et créer des emplois dans le secteur de la culture et de l'environnement
- Préserver et renforcer la vie économique, durable et sociale des territoires concernés.

Dans ce cadre, différents projets en cours peuvent être soutenus par la Région et les autres acteurs publics tel que le Département ou l'Etat. Ainsi les projets de cheminements doux, les zones sportives comme le causse de Bès ou le fonctionnement des canoés kayak, les aménagements et les projets liés à la culture et au patrimoine, ainsi que ceux en relation avec les produits locaux tel que les fromages et produits du terroir (afin d'encourager la mise en valeur de l'activité artisanale locale) font partie des objectifs de la Région. Également des opportunités sont peut-être à saisir comme le développement de projet autour du four à bois. Ces différents projets permettront de renforcer la centralité de Penne et de préserver des services essentiels aux rencontres (Ostéopathe, maison partagée, restaurants, bar, poste, Penne Mirabilia, Familles rurales et bien d'autres)

Bien au-delà de la politique Grand Site, cette démarche est un atout majeur pour Penne situé au croisement des chemins depuis bien longtemps (qui actuellement n'est pas forcément en cohérence avec les limites administratives). En effet ce Grand site est composé de 5 communes, 3 intercommunalités et 2 départements : une occasion pour Penne de se positionner au cœur d'une zone géographique en cohérence avec son histoire, sa vie sociale et économique.

Axel Letellier

**Église Saint-Vergondin**

L'association a le grand plaisir de vous annoncer que la restauration des peintures de la nef vient de se terminer. Nous remercions encore une fois tous les contributeurs. Sans eux, rien n'aurait été possible. Nous remercions également l'équipe de la Fondation du Patrimoine de Midi-Pyrénées et tout particulièrement M. Olivier Cèbe ainsi que toute l'équipe des Ateliers d'Autan qui ont fait un travail remarquable.



Avant



Après

Une équipe de bénévoles a profité des échafaudages pour commencer à repeindre les murs (en ciment). Ils vont continuer très prochainement.

Les échafaudages étant sur place, nous avons demandé aux Ateliers d'Autan de terminer les peintures de l'Arc et de faire celles du Chœur.

L'église ne pourra donc pas être visitée dans l'immédiat mais, nous vous demandons d'ores et déjà de réserver votre après-midi du samedi 1er juin 2019 qui sera consacré à St Vergondin (conférence, « pause musicale », messe et verre de l'amitié...). Vous recevrez une invitation et le programme détaillé au printemps.

4 vitraux réalisés par notre ami Jean Eche ont été posés... Les autres sont en préparation.

Quelques objets en bois sont en cours de restauration. Merci à M. René Linon.

Un livre d'Or est en préparation avec historique et photos des différents chantiers de restauration (toiture, peintures, etc.).

Vous remerciant encore une fois et comptant sur votre présence le samedi 1er juin,

Marcel RIGAUT, Odile STOLZ

Maisons de vie de Penne et Milhars, vers un projet global.

Il y a de cela quelque temps, certains nous avaient prédit le pire : projet trop ambitieux, investissement trop pesant, clientèle hypothétique... et donc échec programmé.



Il aura fallu, outre la chance de pouvoir élaborer un assemblage financier et architectural avec la 4C, beaucoup de suite dans les idées et de retroussage de manche pour parvenir à ce résultat et ce depuis le début de l'aventure il y a plus de 12 ans avec Florence.



Six mois après l'ouverture de la maison de vie de Penne, la voilà,

comme celle de Milhars, occupée en totalité par des résidents ravis.

S'y organisent grâce aux adhérents, aux maitresses de maisons, à notre assistante sociale, des ateliers de détente, de mémoire, un vrai succès.

Cet outil intercommunal mis en place par l'association C'Vital s'inscrit dans une démarche communale plus large. L'objectif est à terme de construire sur le territoire de la commune un début de filière de soin qui puisse répondre à vos besoins de santé.

Cela se traduit concrètement par la possibilité prochaine d'amener avec les véhicules et chauffeurs de la mairie des personnes aux cabinets médicaux (aujourd'hui celui de Montricoux, demain ceux de Saint Antonin), mais aussi par la mise en place effective maintenant du portage de médicaments à domicile, par la présence d'une ostéopathe et maintenant d'une infirmière, Agnès Plantade, dans la maison commune de Penne.

Jacky Damo / Philippe Delabre

MAILLAGE EAU POTABLE : La première tranche des travaux de maillage est bientôt terminée. Elle permettra à la régie de fermer les captages qui posaient des problèmes de potabilité. Les captages de Fontbonne et Haute Serre seront remplacés, en attendant la construction du réservoir du Castelet, par l'eau du captage de la Verrerie Basse à Vaour. Roussergues sera alimenté non plus par son captage fermé également (sauf pour le lavoir) mais directement par la source d'Amiel via le réservoir du Cammas.

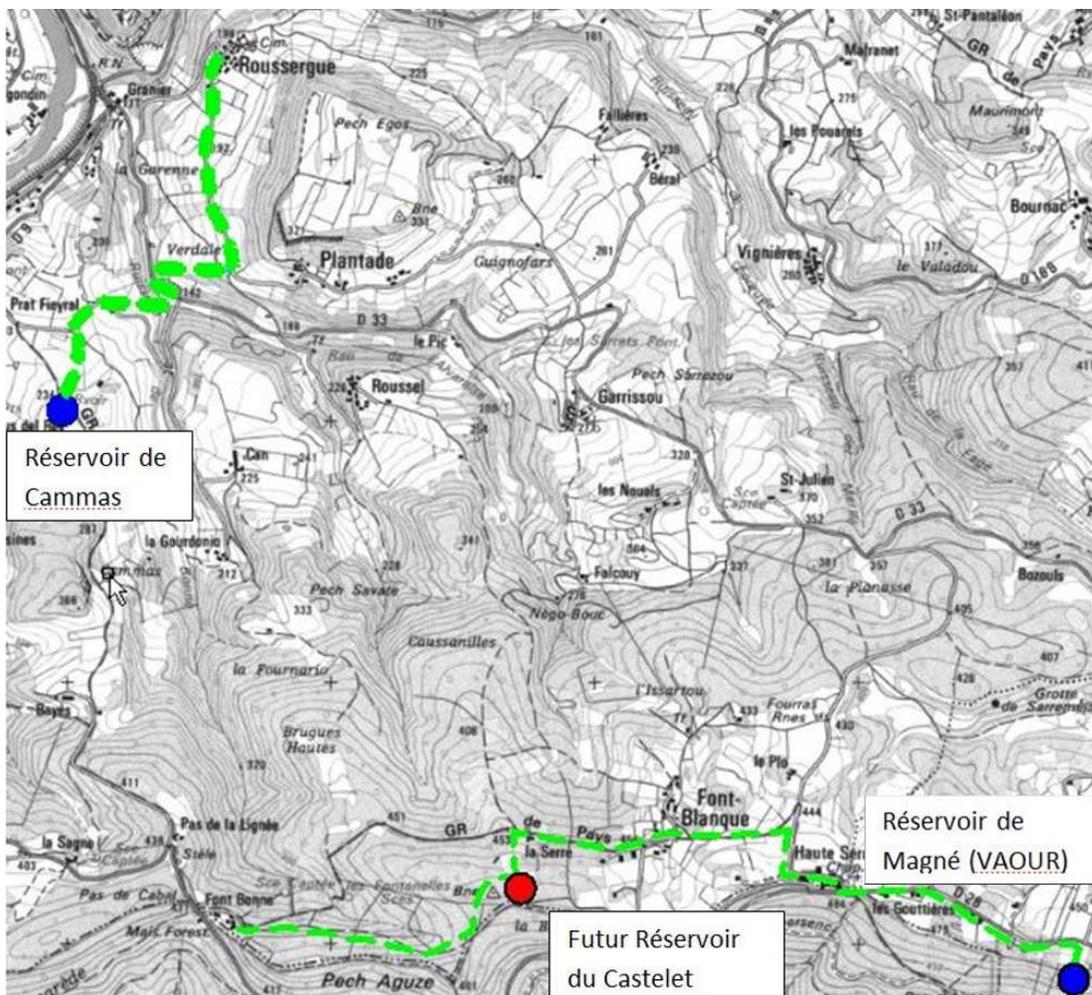
Le coût total de la tranche du projet s'élève à 790000 € HT dont 130000€ HT de fournitures. Il sera financé grâce à l'agence de l'eau Adour Garonne et au conseil départemental du Tarn à hauteur de 80 %, et bien sûr par les communes de Penne et Vaour via leur régie municipale d'eau. La répartition, pour cette tranche (correspondant au volume d'eau qui sera distribué par chacune des régies, pour ces tronçons une fois le maillage fini) est la suivante :

- Penne : 65% des travaux, soit un reste à charge de 102700 € HT
- Vaour : 35% des travaux soit un reste à charge de 55300 € HT

Une réunion d'information sur l'eau potable à Penne se tiendra le vendredi 22/03/2019.

Elisabeth Coutou

Ci contre la carte des travaux réalisés



Les Balladines de Penne

Le 22 septembre dernier une centaine de pennols ont assisté, sur la place de l'Eglise, à la présentation du festival « Les Balladines de Penne » dont la première édition devrait avoir lieu les 20, 21, 22 septembre.

Il s'agit d'un festival d'arts poétiques dont le bourg historique de Penne sera le cadre, l'espace scénique ; la poésie en sera le cœur, le fil conducteur. Il s'agit de mettre en valeur la Cité de Penne au travers de la poésie, dans toutes ses formes : lecture, chant, musique, danse, arts circassiens, arts plastiques, vidéo,...

Plusieurs habitants de la Cité sont à l'origine du projet ; ils ont souhaité que renaisse à Penne une manifestation culturelle et artistique. Et le festival va naturellement s'appuyer sur des partenaires désireux de monter ensemble un projet artistique nouveau, populaire et de qualité. Il y a de nombreux poètes et artistes dans la commune (amateurs et professionnels), des habitants qui ont eux-mêmes installé des photos et des poèmes dans les ruelles, les belles initiatives de Penne Mirabilia, de la Caverne, du Château, ou encore les concerts dans les églises, le feu d'artifice annuel illuminant la cité,...

Il y aura quatre temps forts pendant ce festival : des spectacles sur la place de l'église, et au Château, des « performances » sur des terrasses et jardins publics et privés à l'intérieur de la cité, des rencontres et colloques avec poètes et éditeurs dans les locaux de Mirabilia Museum. Il y aura aussi une scène ouverte aux poètes et artistes pennols, des élèves de l'école de Penne qui viendront restituer un travail sur la poésie mené au cours de l'année, une rencontre de chorales,... et puis du vin et des assiettes locales.

Une association, ouverte à tous, porte ce festival dont la Mairie, Mirabilia Museum, la Caverne, le Château sont partenaires. L'Assemblée Générale de cette association « Balladines » (balladines81@gmail.com) aura lieu le jeudi 21 février à 18h30 à la Mairie ; y sont bien sûr invités tous ceux qui se sentent concernés.



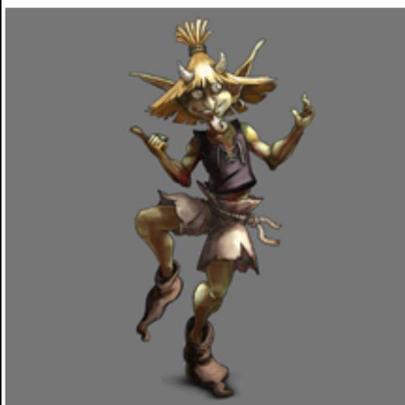
COMMUNIQUÉ POUR L'APPLICATION JEU FAMILLE

PETR DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

Un mystérieux grondement fait trembler le territoire, et si vous meniez l'enquête ?

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB), en collaboration avec le réseau des Offices de Tourisme (Albi, Pays Cordais au Pays de Vaour, Ségala-Tarnais, Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois, Centre Tarn) et Tarn Tourisme, vous invite à vous immerger dans les légendes du Pays Albigeois à travers un **jeu ludique, pédagogique, et interactif via une application mobile (sortie prévue janvier 2019)**.

A la suite d'une réflexion sur la structuration de l'offre touristique du territoire, et afin d'améliorer l'accueil de la clientèle famille, le projet de réalisation d'un **jeu numérique scénarisé** a été validé. L'idée est de pouvoir proposer aux familles (locales et touristes - parents avec enfants de 6 à 12 ans) une nouvelle manière de découvrir l'albigeois et de les inciter à rayonner sur l'ensemble du PTAB grâce à un jeu imaginé comme une "chasse au trésor" numérique, sur la thématique des contes et légendes du Pays Albigeois.

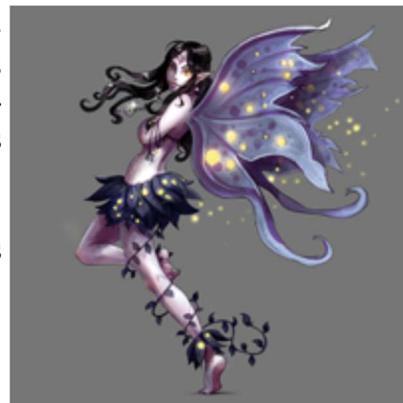


Depuis maintenant un an, accompagné par l'agence Furet Company (www.furetcompany.com), le groupe projet - composé du PTAB, du réseau des Offices de Tourisme et Tarn Tourisme - travaille pour imaginer et construire cette nouvelle aventure à faire vivre aux visiteurs et aux locaux. Elle proposera au joueur de résoudre des énigmes sous forme de mini-jeux en partant à la découverte de trente-cinq points d'intérêt répartis sur l'ensemble du territoire.

Cette application mobile, intitulée **Les Légendes du Tarn**, sera accessible en téléchargement libre et gratuit sur l'app store et Google play. Elle sera aussi proposée en Office de Tourisme sur l'ensemble du territoire, ainsi que chez les prestataires souhaitant inviter leurs clients à arpenter les contrées albigeoises tout en s'amusant. Sans oublier dans les écoles pour les familles tarnaises ayant envie de redécouvrir le département.

Elle arrive bientôt, il faut juste attendre encore un petit peu. Nous vous donnons rendez-vous début 2019 pour le lancement officiel.

2 jeux sont prévus dans le village de Penne ...



Le grand débat : ou en est-on ?

Texte officiel de présentation sur le site du gouvernement : "Chacun peut organiser un débat que ce soit à l'échelle du quartier, du village ou de la région. La **Commission nationale du débat public enregistre et accompagne ces démarches.** »

Dans cet esprit un groupe de pennols-es voulant s'emparer du grand débat et des cahiers de doléances collectivement souhaitent se réunir pour parler de tout ça.

Elisabeth Coutou

Voici leur annonce :

Nous vous proposons le **jeudi 17 janvier, à 20 h 30** à la mairie, une réunion de discussion autour du cahier de doléances et du « grand débat ».

Nous sommes tous concernés, nous avons tous des doléances et des propositions, que nous voulons débattre publiquement.

Que demande le peuple ?

Entre pain et brioche, chaque voix est prise en compte et considérée. A la mairie, citoyens !

Communauté de Communes du Cordais et du Causse

1 - J'anticipe la loi, je composte dès aujourd'hui !

Encore marginale en France, la collecte séparée des biodéchets sera généralisée d'ici 2025, selon la loi de transition énergétique de 2015. Les collectivités devront choisir leur méthode de collecte et disposer de solutions de compostage de proximité.

Les biodéchets sont répartis en 2 catégories principales : les déchets verts et les déchets alimentaires. Les enjeux de valorisation et de traitement local des biodéchets sont importants, tant pour l'industrie que pour les collectivités et les usagers.

La collecte séparée des biodéchets et leur valorisation (compostage, méthanisation), sont encore le parent pauvre du traitement des déchets en France, en dépit du lancement de plusieurs initiatives locales. Déchets alimentaires ou de cuisine, déchets verts de jardins et autres déchets biodégradables : les biodéchets représentent plus du tiers (36%) du poids des ordures ménagères d'un Français, mais sont encore jetés en mélange dans la poubelle.

Plutôt que de stocker ou d'incinérer ces matières riches en eau et en matières nutritives pour les plantes, il y a un enjeu environnemental spécifique à progresser dans leur valorisation matière et ce localement. Les biodéchets des entreprises et des ménages enrichissent les sols sans apport d'engrais chimiques.

En milieu rural, c'est le compostage qui sera privilégié afin de traiter les déchets sur place et ainsi d'éviter transport et traitement, engendrant l'émission de gaz à effet de serre. Alors pourquoi ne pas adopter dès aujourd'hui le geste du compostage à domicile ?



Afin d'anticiper la future réglementation et ainsi réduire la taille de votre poubelle, penser au compostage des déchets de jardin et de cuisine. Le composteur permet de fabriquer son propre terreau à partir des déchets fermentescibles du jardin (tonte, feuilles, cendre...) et de la maison (épluchures, pain, coquilles d'œuf, filtre et marc de café, essuie-tout...).

Des composteurs en bois de 400 litres sont en vente à la Communauté de Communes, renseignements au 0563563046

2 - Réduisons nos déchets, en utilisant des « éco-gobelets » !

Dans une logique de réduction et de prévention des déchets, la 4C permet aux organisateurs d'événements festifs, culturels et/ou sportifs, de contribuer au respect de l'environnement. Afin d'accompagner matériellement les associations et collectivités dans la mise en œuvre de cette démarche, la 4C a fait l'acquisition de 400 gobelets réutilisables, qu'elle met à disposition gracieusement, sous certaines conditions (consignes obligatoire, convention, lavage et séchage...).

Le système du gobelet réutilisable est devenu une excellente alternative aux gobelets jetables dans la mesure où ce gobelet, plus résistant, est lavable en machine et ne génère pas de déchets. D'autant plus que la vente de vaisselle jetable en plastique sera interdite en 2020, suite à l'adoption par le gouvernement de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. N'attendons plus pour utiliser des alternatives au plastique jetable ! Réservation au 0563563046

**3 - Localocaz: un nouveau site de recup et de réemploi !**

Au lieu de **jeter**,
DONNONS aux associations locales
RÉPARONS pour prolonger la durée de vie de nos objets
VENDONS entre voisins dans le Tarn, le Minervois, le Lauragais, le Haut-Languedoc

Sur le nouveau site de récup' et de réemploi :
www.localocaz.fr

localocaz.fr
 Donner | Partager | Servir

Pour donner, partager, vendre au plus près de chez soi plutôt que de jeter, découvrez le nouveau site collaboratif www.localocaz.fr

Une alternative à la déchetterie

Localocaz.fr c'est un vide grenier de proximité, virtuel et permanent. Il permet aux habitants de donner ou de vendre des objets plutôt que de les jeter.

Solidarité et économie circulaire

Le site permet de faire le lien entre les particuliers et les associations de la récupération et du réemploi. Il relaie les annonces auprès des associations locales qui peuvent ainsi récupérer les matériaux qui les intéressent.

Le site est ouvert à tous et gratuit.

Un nouveau service de transport sur le territoire de la 4C: En avant SIMONE!

A compter du 1^{er} janvier 2019, le transport à la demande se modernise et devient "**En avant SIMONE**": **Service Intercommunal de Mobilité en Navette Eco responsable**, une navette à destination des centres bourgs. Ce service vous permet de vous rendre de chez vous au centre bourg, via un transport collectif.

SIMONE, QU'EST CE QUE C'EST?

- Un **service intercommunal** de transport à la demande **POUR TOUS!**
- Une solution qui s'adapte à mes envies de mobilité
- Un **moyen économique et pratique** de me déplacer pour:
 - Faire mes courses, aller au marché, ...
 - Effectuer mes démarches administratives: MSAP (Maison de service au public, banque, poste, ...)
 - Accéder aux soins de santé: médecin, dentiste, pharmacie...
 - Rejoindre la ligne de bus 707 Lio Tarn qui relie Milhars à Albi
 - Accéder aux activités culturelles et sociales: médiathèque, EVS (Espace de Vie Sociale), ...
 - ... et bien d'autres choses encore!

COMMENT ME DEPLACER AVEC SIMONE ?

- 1- Je planifie mon trajet en fonction des offres proposées
- 2- J'appelle le transporteur pour réserver mon trajet, au plus tard la veille avant 12h
- 3- **SIMONE** vient me chercher à l'heure prévue et m'amène à destination
- 4- Quelques heures plus tard, **SIMONE** me ramène chez moi

COMBIEN COÛTE UN ALLER-RETOUR AVEC SIMONE ?

2€ l'aller / 4€ l'aller-retour... et c'est TOUT!

Le billet sera vendu directement par le conducteur.

**SERVICE GRATUIT
TOUT LE MOIS
DE JANVIER:**

venez l'essayer!

SECTEUR	DESTINATION	JOUR	TRANSPORTEUR
Secteur A Penne, Roussayrolles, St Michel de Vax, Vaour	VAOUR	JEUDI MATIN	06 22 71 27 98
Secteur A Penne, Roussayrolles, St Michel de Vax, Vaour	CAUSSADE	LUNDI MATIN	06 81 06 35 04
Secteur B Bournazel, Lacapelle Ségalar, La- parrouquial, Le Riols, Livers Cazelles, Mouzieys Panens, St Marcel Campes, St Martin Laguéprie	CORDES SUR CIEL / LES CABANNES	MERCREDI MATIN	06 45 04 92 43
Secteur C Cordes sur Ciel, Labarthe Bleys, Les Cabannes, Marnaves, Milhars, Souel et Vindrac Alayrac	CORDES SUR CIEL / LES CABANNES	MERCREDI MATIN	06 45 04 92 43

DESTINATIONS PROPOSEES PAR SECTEUR

Compléments d'information:

Le service est ouvert aux mineurs; les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Le service est ouvert 51 semaines dans l'année, hors semaine de Noël et jours fériés.

Le service de transport à la demande étant un service de transport collectif, en minibus, les courses seront regroupées avec d'autres usagers.



Vendredi de 14h à 17h	Samedi de 9h à 12h
4 janvier	5 janvier
1 février	2 février
1 mars	2 mars
5 avril	6 avril
3 mai	4 mai
7 juin	8 juin
5 juillet	6 juillet
2 août	3 août
6 Septembre	7 septembre
4 octobre	5 octobre
1 novembre	2 novembre
6 décembre	7 décembre

Déchetterie de Penne

La déchetterie accepte les encombrants (meubles, bois, etc...), le fer, les appareils électriques, écrans, électroménager.

Pour le reste : pneus, batteries, produits chimiques, produits pharmaceutiques, gravats inertes, huile de vidange et huile de friture... **ne les déposez plus** et adressez-vous à :

- déchetterie de Les Cabannes (ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h) tél. 05.63.56.19.01
- déchetterie de Grésigne à Castelnaud de Montmiral (ouverte mercredi 9h/12h, jeudi 14h/18h, samedi 9h/12h et 14h/18h) tél. 05.63.34.94.87

Pesticides :

Depuis le 1er janvier 2019, l'achat, l'usage, et le stockage des pesticides de synthèses (chimiques) sont interdits. Ce qui signifie que les excuses comme « je finis le bidon » ou « je l'ai acheté en Espagne » ne seront donc pas valables !

Pour vous débarrasser de ces poisons, une collecte sera organisée le premier vendredi et samedi de février à la déchetterie de Penne aux heures d'ouvertures de celle-ci. Vous pouvez d'ores et déjà les amener à la déchetterie de Castelnaud de Montmiral.

Pour rappel : la France utilise plus de 70000 tonnes de ces produits c'est à dire 3,7kg par hectare et par an. Et puisqu'ils sont conçus pour tuer (comme leurs noms l'indiquent pesticides) ils entraînent des dégâts considérables sur la biodiversité et la santé.

E Coutou

Ouverture du garage « Atelier Millal »

Nous saluons l'initiative de **Vincent Plantade** qui s'installe sur la commune de Penne en tant que garagiste local. Vous pouvez le contacter au 05 81 02 36 65 pour tous devis et recevrez le meilleur accueil.

Installation infirmière à domicile (Cabinet à Penne)

Arrivée le 21 décembre d'Agnès Plantade dans les locaux situés au-dessus de l'épicerie du village (C'Vital, Ostéo, shiatsu ...). Agnès peut être contactée au 06 38 14 91 24. Vous disposerez de prestations au plus près de chez vous.

Office de tourisme et La Poste (service de proximité)**Horaires de La Poste :**

- Année 9h-12h du lundi au vendredi

Horaires OT :

- mois 01-02-03-11-12 lundi au vendredi 9.à.12h
- mois 04-05-06-09 lundi au samedi 9.à.12h 14h30.à.17h
- mois 10 lundi au samedi 9.à.12h
- mois 01/07 au 13/07 et 20/08 au 31/08 lundi au samedi 9.à.12h/14h00.à.18h & 14/07 au 19/08 au samedi 9.à.12h/14h00.à.18h30 (dimanche 14/07 & 15/08 14h30.à.18h)

Sorties naturalistes :

Les naturalistes pennols-és organiseront une nouvelle sortie sur les plantes comestibles et médicinales au vu du succès de la première et des sorties sur les arbres et la forêt, l'écologie de Penne, la géologie ou la botanique.

Eau :

Les journées mondiales de l'eau se tiendront le 22 mars. A cette occasion sera organisé une réunion publique sur l'eau potable à Penne et des animations sur les zones humides.

E Coutou

Pluviométrie

(relevés effectués à Vaour par Thomas Bousquet pour Météo France)

◇ Juillet : 124 mm	Octobre : 80 mm
◇ Août : 43 mm	Novembre : 78 mm
◇ Septembre : 9 mm	Décembre : 92,6 mm

Loto de la Chasse de PENNE

Pour cause de travaux à la salle des fêtes, le loto de l'association de la société de chasse de Penne se déroulera exceptionnellement à la salle des fêtes de Cazals.

Venez nombreux, un excellent accueil vous attend le samedi **19 janvier 2019 à 21h00.**

12	48	51	73	83
6	27	44	53	70
5	10	34	61	90

Etat Civil 2nd semestre 2018**Mariages :**

PRIBYLAK Christian et GIRON Fanny, le 14 juillet 2018
 GINGUE Thomas et CHABRIAIS Amélie, le 18 août 2018
 DE RIDDER Marc et BOLAND Bénédicte, le 18 août 2018
 FABRE Auguste et MAYRAN Henriette, le 12 octobre 2018

Décès :

KOEFF Raymonde, décédée à Montauban le 02 juillet 2018
 MOLINARI Jean-Pierre, décédé à Nègrepelisse le 11 juillet 2018
 WAUTIER Nicole, décédée à Villefranche de Rouergue le 01 septembre 2018
 PECORINI Lori, décédé à PENNE le 11 octobre 2018